

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATION ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Emmanuelle Bénard
Secrétaire fédérale
à l'Insertion et à la Lutte contre
les exclusions et les pauvretés

L'année de l'égalité des chances ???

2006 est placée sous le signe de l'égalité des chances. Traduction concrète ? Le CPE : point de passage obligé pour l'entrée des jeunes dans la vie active, contrat d'angoisse et d'instabilité.

Et tant qu'à faire, le gouvernement réfléchit même à instaurer un contrat de travail unique pour plus de flexibilité. Alors, tous précaires, à terme ?

Flexibilité, pauvreté, précarité, ces notions recouvrent des réalités différentes en fonction de la génération, du territoire, des qualifications, des origines sociales et culturelles. Il est d'ailleurs très difficile de comparer les taux de pauvreté, ce qui vaut d'avoir des "découvertes médiatiques contradictoires" du style "1 ou 2 millions d'enfants pauvres en France ?"

Pour le Conseil de l'Europe sont reconnus comme pauvres "les personnes dont les ressources matérielles, culturelles ou sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent".

Si nous nous plaçons dans un contexte européen et international pour l'amélioration des conditions de vie, nous ne pouvons pas pour autant occulter l'augmentation des inégalités dans notre pays. L'ascenseur social est en panne : dès la maternelle, on constate des différences de niveaux en fonction de l'origine sociale. Le chômage ne frappe pas au hasard en touchant d'abord les plus fragiles et les moins qualifiés et l'accès aux besoins fondamentaux (santé, logement) reste à atteindre.

Dans notre projet, nous devons sortir des politiques segmentées (vieux, jeunes, femmes, étrangers, ...), réhabiliter la République, redonner du sens à la cohésion sociale. Casser la spirale des exclusions nécessite évidemment de créer de la richesse, de l'emploi, de la croissance. Mais cela doit s'accompagner d'une redistribution des richesses, de l'élévation des minima sociaux (parmi les plus faibles en Europe !), de l'augmentation du pouvoir d'achat, d'une réforme fiscale, du renforcement des services publics (logement, petite enfance, culture...), de la création d'une sécurité sociale professionnelle.

Alors, ce sera peut être possible d'assister à la baisse d'activité des associations de lutte contre les exclusions mobilisées, malgré le désengagement des pouvoirs publics sur tous les fronts de la misère. Possible ? Au terme égalité des chances, certains préfèrent désormais "l'égalité des possibles". Au lieu de promettre le "le grand soir" ou l'année de l'égalité des chances, juste l'idée de commencer par s'attaquer à quelques priorités...

Désir de changement ? Adhérez au Parti Socialiste

De manière complémentaire aux groupes de travail départementaux sur le projet 2007-2008, les secrétaires de section ont été réunis, le samedi 11 février à Arradon, pour lancer la dynamique au niveau local. Les sections sont également invitées à relancer la campagne d'adhésion auprès des citoyens. Ceux-ci peuvent aussi adhérer directement par l'intermédiaire du nouveau site internet de la Fédération : www.ps56.fr



André Gall - maire d'Arradon - a accueilli le séminaire des secrétaires de section, animé par Yves Péran - Secrétaire fédéral aux relations avec les sections et Gwendal Rouillard.

Les sections et le Projet

La phase de réflexion et de proposition qui nous attend jusqu'en décembre 2006 dans le Morbihan doit mobiliser l'ensemble des adhérents. La dynamique programmée au sein des groupes de travail départementaux doit s'accompagner en parallèle d'une implication des sections. Durant cette période, les sections sont en effet invitées à choisir au moins un thème de travail et à envisager



Les 2/3 des sections étaient représentées à Arradon à l'occasion du séminaire des secrétaires.

une manifestation publique (réunion publique, café citoyen...), et ainsi animer le débat public local dans la perspective du projet 2007 et des projets départemental et municipaux pour 2008. Un appel à projet a donc été lancé auprès des secrétaires de section qui doivent - après consultation des adhérents - faire remonter leurs propositions au plus tard le 10 mars.

Relancer la campagne d'adhésion

La volonté de participer aux débats en vue des présidentielles et législatives de 2007, la possibilité de participer à la désignation du candidat socialiste en novembre et sans doute le souvenir du 21 avril 2002, conduisent nombre de nos concitoyens à "sauter le pas" de l'adhésion au Parti socialiste. L'année 2006 doit donc être mise à profit pour inviter le plus grand nombre à nous rejoindre et partager notre démarche militante. Pour cela la campagne d'adhésion (affiches et tracts - illustration ci-contre) est à la disposition des sections et des adhérents pour des distributions publiques.

Adhérer via le site Internet

Toujours dans le but d'inviter nos concitoyens à nous rejoindre, l'outil Internet s'avère aujourd'hui indispensable pour permettre de mieux faire connaître le Parti socialiste à l'extérieur, notamment auprès des jeunes générations (présentation des instances, du fonctionnement interne, des élus, du projet...). Le nouveau site offre par ailleurs la possibilité de remplir un formulaire d'adhésion ou tout simplement de prendre contact avec la Fédération, les secrétaires fédéraux, les secrétaires de section. Tous les adhérents peuvent donc inviter leur entourage à consulter le site Internet de la Fédération à l'adresse :

www.ps56.fr



Dans le cadre de la mise en place du
Conseil départemental pour les Droits des Femmes
et à l'occasion de la Journée internationale des Femmes,

Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral
et Nathalie Le Magueresse - Secrétaire fédérale aux Droits des Femmes
vous invitent à une

**Conférence-débat sur l'Égalité professionnelle
le Jeudi 9 mars à 20h30
à Port-Louis (Salle Locmalo)**

En présence d'intervenants spécialistes de l'égalité professionnelle
et des droits des Femmes.

L'égalité femmes-hommes en chiffres

Le salaire des femmes, à travail et temps égal, est inférieur de 9 % à celui des hommes ;

L'emploi féminin est souvent précaire : il représente 83 % des temps partiels, imposés dans 80 % des cas.

Les postes occupés sont, dans la majorité, peu qualifiés dans un nombre de secteurs d'activité réduit où les conditions de travail sont difficiles : agroalimentaire, hôtellerie-restauration, grande distribution, aide à domicile...

De plus, les femmes sont beaucoup moins nombreuses dans les emplois qualifiés et à responsabilité : 7% d'entre elles sont cadres, ce qui représente un petit tiers des cadres.

Le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes, même si l'écart a tendance à se réduire : 51% des demandeurs d'emploi sont des femmes, dont plus de la moitié ont moins de 25 ans et ont au minimum le bac (contre un peu plus de 40% des hommes).

La vie professionnelle, souvent interrompue, conduit les femmes, en fin de carrière, à reculer l'âge de leur départ en retraite (30 % après 65 ans).

Le montant de leurs retraites est, en conséquence, plus faible : au-delà de 75 ans, 4 femmes sur 5 vivent en dessous du seuil de la pauvreté.

Chiffres tirés du site Internet de la biennale de l'Égalité Femmes-Hommes : www.bretagne-egalite.fr/

Section de Sarzeau

La section de Sarzeau du Parti socialiste organise le 31 mars 2006, à 19H00, un repas républicain pour marquer le 70^{ème} anniversaire du Front Populaire et de ses actuels témoins.

En présence d'Odette Herviaux, Jean Glavany et Bernard Poignant.

Pour toute inscription au repas du coût de 20 euros, contacter :

Guy Toureaux

Secrétaire de section

Penvins

56370 Sarzeau

Courriel : guy.toureaux@wanadoo.fr

Section d'Hennebont

La prochaine réunion de la section d'Hennebont se tiendra :

Jeudi 9 mars

à 18h00

au local de la section

5 rue Nationale

Le Conseil départemental pour les Droits des Femmes

Un outil politique et citoyen au service du "Vivre-ensemble"

Sous la présidence de Nathalie Le Magueresse - Secrétaire fédérale aux Droits des Femmes, le Conseil départemental pour les Droits des Femmes - instance de diagnostic et de prospective - remplira plusieurs missions : **enrichir nos connaissances** pratiques et législatives sur les réalités du statut, du rôle et des droits de la Femme ; **renouveler notre approche et notre vision politique** pour rendre notre contribution crédible par rapport à ces réalités et cohérente par rapport à notre projet global ; **confirmer la place essentielle de cette question dans notre projet** ; faire le lien entre les enjeux internationaux, européens, nationaux et locaux, au travers notamment des collectivités territoriales.

Ces différents objectifs s'inscrivent dans un double souci de **projet** et de **propositions** : en quoi l'égalité des possibles entre les hommes et les femmes est-elle fondamentale pour la cohésion, la viabilité et le dynamisme de notre société ? Comment devons-nous la penser ? Quels moyens et quels acteurs devons-nous faire agir pour la réaliser ?

Le conseil va axer son travail dans trois directions s'inscrivant directement dans la réflexion sur les droits des femmes et la parité, entendue comme égalité de représentation, et

sur leur articulation concrète dans la vie quotidienne des Morbihannaises :

- **l'égalité professionnelle**
- **la femme dans la sphère privée**
- **l'engagement dans la sphère publique**

Ces trois thèmes structurants appelleront systématiquement **une phase de bilan**, avec la présentation d'études statistiques et l'intervention de spécialistes rappelant les grands faits internationaux, nationaux et locaux.

Après ce bilan suivra **une phase de propositions** concrètes issues du débat et de la confrontation avec les acteurs de la société civile et les élus locaux qui auront fait part de leurs expériences, de leurs succès et échecs dans la mise en place de politiques au service de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour atteindre ces objectifs et assurer le caractère pérenne de son action, le Conseil développera une méthode largement participative et interactive : débats internes, **auditions** d'hommes et de femmes de différents milieux sociaux, cultu-

rels, professionnels, syndicaux et associatifs représentés sur le département, experts et grands témoins, **rencontres publiques** associant la population et mobilisant partenaires et réseaux, et un **site Internet** (www.cddf56.org - en ligne prochainement), lieu d'informations et d'expression du plus grand nombre, dans le souci permanent du rassemblement et de l'engagement de tous pour les années à venir sur cet enjeu politique central.

Ce Conseil ne trouvera sa légitimité et sa capacité à écouter et être écouté que s'il rassemble largement les acteurs sociaux qui souhaitent s'emparer de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans ce rassemblement, et pour le rendre possible, le Parti socialiste doit occuper la place centrale qui lui revient, dans l'écoute et le respect du rôle de chacun de ses partenaires, et remplir sa fonction d'impulsion et de cohésion qui est la sienne. **Pour créer les conditions de ce rassemblement, la mobilisation de tous les militants socialistes morbihannais est un impératif. C'est notre responsabilité individuelle et collective.**

Egalité Femmes-Hommes La Région s'engage

Le Conseil régional de Bretagne, particulièrement investi dans la lutte contre les discriminations et les exclusions, s'engage pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a ainsi organisé, début février, la 1^{ère} Biennale sur ce thème à Brest, en co-élaboration avec plus de 50 partenaires.

Cette rencontre s'est tenue sur deux jours et visait à mettre en débat un sujet rarement abordé sur la place publique. Divers ateliers étaient proposés, offrant des temps gratuits de formation et d'échanges animés par des professionnels pour approfondir certaines thématiques auxquelles sont confrontés les élu-e-s, les cadres de la fonction publique ou d'entreprises privées, des professionnels divers.

Des débats publics et conférences - ouverts à tous - étaient aussi programmés pour faire émerger des propositions-actions restituées lors du forum final. Parmi les thèmes évoqués, des questions aussi variées que les violences faites aux femmes, la laïcité, l'égalité dans le sport, l'égalité dans l'entreprise, dans la formation professionnelle, dans les politiques des collectivités bretonnes, la prévention des comportements sexistes...

La Région Bretagne très engagée sur la question de l'égalité

A l'initiative de ce débat public, la

Région Bretagne montre l'exemple : elle est en effet l'une des 8 Régions de France, sur 22, à avoir appliqué la parité homme-femme au sein de son exécutif (15 vice-présidents dont 8 femmes). Parmi les vice-présidentes, Gaëlle Abily est en charge de l'égalité professionnelle et de la qualité de l'emploi.

Jean-Yves Le Drian avait également confié au CESR (Conseil économique et social régional) une étude sur l'égalité afin de pouvoir disposer d'un état des lieux précis de la situation et des attentes de chacun. A la suite de ce rapport, la Région a mis en place un Conseil de l'égalité, le 8 mars 2005, à l'occasion de la journée internationale des femmes. Cette instance consultative regroupe des acteurs des milieux institutionnels et socio-économiques : services de l'Etat, associations, entreprises et syndicats, universités... Elle a pour mission de fédérer les acteurs, de mutualiser les expériences et de proposer de nouvelles actions.

Emploi et formation professionnelle

La Bretagne est l'une des seules Régions françaises à avoir intégré la dimension de l'égalité de manière transversale, dans l'ensemble de ses politiques et en particulier dans les domaines de l'emploi et de la formation. Ainsi des actions concrètes sont déjà lancées ou à l'étude :

- L'égalité d'accès des femmes à l'emploi et à la formation figure désormais dans les appels d'offres du Programme régional des stages, géré par la Région ;

- L'égalité professionnelle devient un critère inscrit dans la modulation des indemnités compensatrices versées aux employeurs d'apprenties ou d'apprentis.

- Une charte est à l'étude pour conditionner l'attribution des aides accordées aux entreprises au respect d'un certain nombre de critères. Toute entreprise bénéficiant du soutien du Conseil Régional s'engagerait à respecter et mettre en œuvre les lois sur l'égalité professionnelle et à améliorer les conditions de travail des salariés des deux sexes.

Violences sociales et conjugales Un problème social et politique

En France, une femme sur dix vivant en couple est victime de violences conjugales. Entre 16 et 44 ans, elles constituent la première cause de mortalité avant les accidents de la route et les cancers. Difficiles à repérer, car exercées à huit clos, les violences conjugales touchent toutes les classes sociales, cultures, religions ou ethnies.

Les constats

Ce problème est un véritable phénomène de société, mais il reste tabou car les femmes gardent le plus souvent le silence face aux violences subies, partagées entre honte, culpabilité et peur. C'est un véritable problème de santé publique. Ses formes sont diverses, allant de simples insultes verbales, à de la violence physique, aux viols ou aux meurtres. Les femmes victimes se sentent prises dans une spirale infernale entre homme violent et homme aimant.

La victimisation des femmes

Il paraît essentiel d'être à l'écoute de ces femmes, de les repérer, afin de mettre en place les modalités d'une politique de prévention. De manière générale, les femmes sont en contradiction avec l'état réel de violence qu'elles subissent, car elles sont dans le déni. La période

de rémission des hommes après le passage à l'acte ne peut pas les aider à prendre une décision.

Elles sont enfermées dans la peur, la honte, et minimisent les traumatismes subis. Elles pensent même être à l'origine du mal-être familial, d'où la difficulté de porter plainte. La violence émerge là où la parole reste silencieuse. Il est délicat de passer de la sphère privée à la sphère publique en brisant la loi du silence.

Améliorer l'accompagnement

La violence se tricote à deux. Il ne faut donc pas écarter l'homme et son soin. Si les auteurs de violences l'ont acquis comme mode d'expression, ils peuvent la désapprendre. Souvent ils ne font que reproduire leur propre schéma familial et sont dans un processus de répétition.

Parallèlement à la mise en place par les politiques publiques des centres d'accueil par les victimes,

il est complémentaire de fonder des centres de soins pour les hommes violents. Il est primordial de s'appuyer sur le cadre légal existant et de le faire évoluer vers une approche globale, à l'image de la loi intégrale, en Espagne, impulsée par Zapatero.

Le problème des violences conjugales n'est pas qu'un problème social. C'est également un problème politique d'approche du genre, de la notion d'égalité hommes-femmes et d'émancipation de l'individu.

Socialistes et féministes, nous devons travailler sur cette nouvelle approche, dans le cadre du projet 2007 et déplorer les positions de l'actuel gouvernement de Villepin qui a fait disparaître le ministère de la parité et de l'égalité professionnelle à son arrivée à Matignon.

Annaïg-Sklaërenn Le Moël

Pour l'ouverture d'un grand débat public rationnel technique et dépassionné sur les énergies d'aujourd'hui et demain en France et dans le monde

Une des propositions que je souhaitais voir mettre à l'ordre du jour du projet est celle-là : il me paraît inutile de tenir la politique de l'autruche dans ce domaine et d'accumuler les non dits.

Les premiers qui oseront demander et qui organiseront ce débat en tireront le bénéfice. Par ailleurs, cela permettrait d'avoir une coopération plus franche et plus consensuelle avec nos partenaires de gauche.

La raréfaction des ressources pétrolières annoncée rend ce débat indispensable car les décisions qui seront prises dans le domaine des énergies ne pourront être mises facilement en oeuvre sans un assentiment des citoyens et loin des invectives.

La réduction draconienne des gaz à effets de serre au niveau mondial est en tout cas le défi incontournable et urgent auquel nous avons à faire face.

Jean-Luc Martin



Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Contrat première embauche Les socialistes face à leurs responsabilités

La lutte pour le retrait du CPE a commencé il y a deux semaines. Partout en France, la jeunesse se mobilise contre le projet de Dominique de Villepin. Ce mouvement regroupe les étudiants, les lycéens et les travailleurs. Le 7 mars prochain, tous iront manifester. Quels sont les enjeux du CPE ? Quelles sont les raisons de cette mobilisation ? Quel est le rôle des socialistes ?

Le contrat première embauche est censé résoudre le problème du chômage des jeunes. En effet, la situation de l'emploi des jeunes est dramatique, il est donc nécessaire d'agir pour résoudre ce problème. Cependant, la méthode choisie par Dominique de Villepin est totalement antidémocratique.

Contrairement à ce qu'il avait promis lorsqu'il a été nommé Premier ministre, Dominique de Villepin refuse tout dialogue social : les partenaires sociaux n'ont même pas été consultés lors de l'élaboration du CPE. Villepin renie également le débat démocratique en utilisant l'article 49-3 de la Constitution, qui permet au gouvernement d'engager sa responsabilité pour faire passer un projet de loi sans vote de l'Assemblée nationale. Par cette façon d'agir, le Premier ministre admet implicitement que son projet ne résiste pas à l'analyse critique.

Pourquoi la gauche doit-elle se mobiliser contre le CPE ? Ce

contrat, soi-disant à durée indéterminée, comprend une période d'essai de deux ans, délai pendant lequel l'employeur peut licencier le salarié à tout moment et sans justification. La conséquence directe est l'impossibilité pour les jeunes d'accéder au crédit et au logement. Mais cela ne s'arrête pas là. Nous constatons dès aujourd'hui les dérives liées aux formes d'emploi précaire : peu de salariés osent se syndiquer, les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées équitablement (quand elles le sont), etc. Le CPE ne fait qu'aggraver cette logique de précarisation généralisée. Par ailleurs, les défenseurs du CPE ont tort d'affirmer qu'il permet aux jeunes de "mettre le pied à l'étrier" sur le marché du travail. En effet, puisque les employeurs bénéficient d'exonérations fiscales, ils auront intérêt à recourir massivement au CPE. Les jeunes enchaîneront plusieurs CPE, et les plus de 26 ans seront pénalisés par cette mise en concurrence des générations. Voilà pourquoi ce

contrat est inacceptable.

La gauche ne peut donc pas rester impuissante. Face à cette nouvelle remise en cause du droit du travail, les socialistes doivent assumer leurs responsabilités. C'est tout d'abord le rôle des socialistes de proposer des alternatives aux "réformes" du gouvernement qui fragilisent les travailleurs. Si on part du principe que la flexibilité du travail est un fait et une nécessité, encore faut-il donner aux salariés les garanties suffisantes en termes de revenu et de droit à la formation. C'est donc aux socialistes de proposer d'autres solutions contre le chômage des jeunes, et ainsi de préparer l'alternance pour 2007. Mais c'est aussi le rôle des socialistes de réagir dès maintenant, de lutter pour obtenir le retrait de ce contrat. Le gouvernement a refusé le dialogue social et le débat démocratique, le seul moyen d'opposition reste donc une mobilisation massive et déterminée.

Clément Le Chêne

Retrait du CPE : les jeunes socialistes se mobilisent



Samedi 18 février, les jeunes socialistes investissent le centre ville de Lorient pour informer et mobiliser jeunes et moins jeunes avec un seul mot d'ordre : le retrait du CPE!

Le stand tenu par les militants du MJS avec tracts, musique, revue de presse et pétition a été très visité et plus de 300 personnes ont signé la pétition exigeant la disparition de ce Contrat Précarité Exclusion pour les jeunes.

La très grande majorité des jeunes rencontrés étaient déjà sensibilisés voir acteurs de cette mobilisation. Celle-ci s'organise et s'amplifie dans de nombreuses villes françaises et la Bretagne contribue largement à lancer la dynamique. Rennes, Brest, St Brieuc, Lannion et Lorient, chacune de ces villes voit ses jeunes se mobiliser au travers de manifestations et/ou de grèves dans les facs.

Prochain RDV : le 7 mars pour une mobilisation intergénérationnelle.

Premier secrétaire fédéral

Mardi 28 février - Vannes
Conférence de presse sur campagne d'adhésion et site internet

Judi 9 mars - Port-Louis
Lancement du Conseil départemental pour les Droits des Femmes
Conférence-débat sur l'Égalité professionnelle

Actualité

Même Thatcher n'avait pas osé

Dominique de Villepin, le président exécutif (au sens littéral du terme) du Medef est en train de faire plus fort en politique que Margaret Thatcher de sinistre mémoire. Fort de son bon droit et de celui de la droite parlementaire, il vient de faire voter, à la hussarde, l'article de loi sur le CPE au grand dam de la majorité des français et de celui des jeunes en particulier. Comment un homme et une majorité peuvent-ils être aussi bornés et attachés à satisfaire un patronat toujours à l'affût d'un bénéfice supplémentaire et qui se moque comme d'une guigne de leurs salariés ? Certes tous les chefs d'entreprises ne font pas partie de cette engeance et un certain nombre et non des moindres, s'interrogent sur l'absolue nécessité de détruire le contrat à durée déterminée qui était le socle de Code du Travail français. En effet, le PDG du groupe Veolia, Henri Proglio, chargé d'un rapport sur l'insertion des jeunes et qui compte parmi les amis de Chirac, vient de jeter un pavé dans la mare de la majorité en affirmant qu'il faut "nouer avec les jeunes un engagement durable, notamment en revalorisant le contrat à durée indéterminée comme forme normale d'embauche". Ce rapport que De Villepin, Boorlo et consorts se sont bien gardés de rendre public en pleine offensive sur le CPE fait un peu désordre et va dans le sens de ce que préconise la gauche. De Villepin a donc fait passer son texte en utilisant le 49-3 pour abrégé le débat et pour tenter de désamorcer le mouvement des jeunes qui tend à se développer dans les facs et les lycées. Certes, M. De Villepin vous avez gagné une bataille sans risque, mais vous êtes loin d'avoir gagné la guerre. Il n'est que de constater la dégringolade de votre image dans les sondages pour nous en convaincre. A cet égard, les silences de Nicolas Sarkozy sur ce dossier sont assourdissants.

Le CPE n'est pas encore en application que son frère aîné le CNE commence à défrayer la chronique judiciaire avec le cas de ces jeunes salariés virés du jour au lendemain pour des motifs futiles. Voilà qui augure mal de ce que pourrait être une société entièrement basée sur la précarité et sur le diktat du patron de droit divin. Que certains en rêvent, on peut le concevoir mais qu'un homme d'État responsable le réalise, je dois dire que j'ai du mal à comprendre. Au point où l'on en est, il faut maintenant que les jeunes et les salariés se mobilisent le 7 mars prochain pour faire entendre la voix de tous ceux qui n'acceptent pas le modèle ultra-libéral et le règne de l'arbitraire.

Le Cormoran

Le Breis renouvelle ses instances et s'inscrit dans le projet 2007

Les délégués des 4 fédérations de Bretagne se sont réunis à Rennes le samedi 11 février. Ils ont élu Bernard Poignant comme Président et porte-parole et Ronan Kerdraon, Secrétaire général. Dans la perspective de 2007, un rendez-vous est fixé pour une journée de réflexion sur l'agriculture.



Bernard Poignant - nouveau président et porte-parole du Breis, Ronan Kerdraon - secrétaire général et Jean-Yves Le Drian.

Les membres de droit et délégués du Breis ont désigné Bernard Poignant - Président de la délégation socialiste française au Parlement européen, Finistère -

pour être leur Président et Porte-Parole. Ronan Kerdraon - Côtes d'Armor - qui avait assuré l'intérim de Jean-Yves Le Drian après l'élection de ce dernier à la présidence du Conseil régional de Bretagne a été désigné Secrétaire général.

Outre le renouvellement de la direction, il s'agissait pour le Breis de se doter d'un plan de travail dans la perspective du rendez-vous avec les Français en 2007 afin de faire valoir la spécificité de la région auprès du ou de la candidat(e) socialiste à l'élection présidentielle.

Dans ce cadre, un rendez-vous a



Pour le Morbihan, étaient notamment présents à la réunion du Breis Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral, Odette Herviaux - vice-présidente de la Région, Monique Danion et Gildas Dréan - Conseillers régionaux et Paul Paboëuf - délégué.

notamment été fixé pour une journée de travail sur les questions agricoles. (Voir programme ci-dessous).

Rencontre du Breis sur l'agriculture

Samedi 25 mars 2006 - Conseil général des Côtes d'Armor (Place général de Gaulle - Saint-Brieuc)

Programme de la journée

1. Repères historiques

Animateur : François Colson
Président de séance : Jean-Jacques Urvoas - Conseiller régional et 1^{er} Secrétaire fédéral du Finistère

Interventions

Jean Le Floch - Vice-président du Conseil Général des Côtes d'Armor, Président de la commission Agriculture et Développement durable
Témoignage militant et syndical :
- Rôle des collectivités.
- Initiatives prises dans les Côtes d'Armor.
- Evocation de Tanguy Prigent Bertrand Hervieu, ancien Directeur de l'INRA et fondateur du Groupe de Bruges avec Edgar Pisani.
- Grandes phases de l'agriculture bretonne de 1960 à nos jours
- Bilan: PAC, LOA, OMC, CTE

2. Actualité

Animatrice : Bertrand Hervieu
Président de séance : H. Le Dorze - Groupe de Gauche du Conseil général du Morbihan

Interventions

Jean-Luc Fichet - Vice-président du Conseil général du Finistère, Président de la commission du Développement économique et international
- Lait et volailles / Restructuration
François Colson - Directeur de l'ESA d'Angers, Ancien conseiller de Jean Glavany
- Les différents partenaires, les systèmes coopératifs
- Témoignage : comment peser sur le présent en tant que socialiste
- LOA / Mise en place des DPU

3. Agriculture bretonne : Quelles pistes d'avenir ?

Animatrice et Président de séance : Vincent Le Meaux, Président du Groupe Socialistes et Apparentés du Conseil général des Côtes d'Armor.

Interventions

Odette Herviaux - Sénatrice du Morbihan, Vice-présidente au Conseil régional, chargée de l'agriculture, de la qualité agro-alimentaire et de la consommation

- Vision régionale de l'agriculture
- Les possibles leviers régionaux
- La régionalisation des aides
Bernard Poignant - Député européen, Président de la Délégation socialiste française au Parlement européen, Membre titulaire de la commission du développement régional, Porte-parole du Breis
- Vision en tant que socialiste européen.
- PAC/OMC
- Articulation Bretagne / France / Europe

4. Débat avec la salle

Jean-Yves Le Drian, Président Conseil régional de Bretagne.
Claudy Lebreton, Président Conseil général des Côtes d'Armor
Louis Dubreil, Vice-président Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Pierre Maille, Président Conseil général du Finistère ou son représentant

5. Conclusion

Ronan Kerdraon - Secrétaire général du Breis.
Claudy Lebreton, Président Conseil général des Côtes d'Armor

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php